VENTES A L'ENCAN.

Paul & Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emplacement d'Affaires de Choix,

à l'encoignure des rues Claiborne et Perdido, avec

Maison de valeur à deux étages, EN BOIS,

Nos 547 et 549 rue S. Derbigny ou Willow.

Aussi—Le vaste lot, avec maison en bois, contigu et faisant face à la rue Perdido.

SUCCESSION DE J. M. DANFLOUS.

No 61,854—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR PAUL & GURLEY, Albert Paul, Encanteur, Bureau 727 rue Commune— Le VENDREDI, le 29 juin 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Honorable N. H. Rightor, juge de ladite Cour, maintenant absent en congé, daté le 28 mai 1900, pour le compte de la succession de J. M. Danflous, il sera vendu à l'enchère publique:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, St-Jane, Willow, Perdido et Gravier, mesurant quatre pieds, neuf pouces de face à la rue Perdido, soixante-quatre pieds, un pouce et une ligne de face à la rue Claiborne, et soixante-huit pieds onze pouces de face à la rue Willow, sur une profondeur de cent-vingt-sept pieds sur le côté auprès de la rue St Jane, et une profondeur de vingt neuf pieds six pouces sur le côté auprès de la rue Gravier, et formant l'encoignure des rues Claiborne et Perdido; le tout d'après un plan fait par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 27 novembre 1860, et déposé, en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire, comme plan No 57, livre de plan No 1.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, etc., là-dessus appartenant, situé dans le Premier District de cette ville et désigné comme lot No 7, dans l'ilet No 6, compris entre les rues Gravier, Perdido, St Jane et Ste Adeline, sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer, le 22 décembre 1844 et déposé en l'étude de D L Mc Cay ancien notaire, lequel lot mesure 30 pieds 8 3/4 pouces de face à la rue Perdido, 30 pieds de largeur dans le fond, sur une profondeur de 119 pieds 11 pouces sur la ligne le divisant du lot No 6; et 126 pieds 6 pouces sur la ligne le divisant du lot No 8, le tout en mesure anglaise; et lequel dit lot, d'après la présente topographie de cette dite ville, comme il est démontré par les roles d'assessements des taxes, est situé dans l'ilet No 440, quatrième district d'assessement, lequel est borné par les rue S Derbigny, Perdido, Claiborne, et Roman et Gravier.

Les améliorations sur la propriété premièrement décrite, comprenant une maison en bois à un étage à l'encoignure, occupée comme un "stand" d'huitres, etc, et la partie du fond est améliorée par une grande maison en bois à deux étages, portant les numéros municipaux 547-549 rue S Derbigny.

La propriété deuxièmement décrite est améliorée par une bâtisse en bois à un étage, dépendances, entrée pour wagon, etc. Le tout constituant un placement bon et payant.

Conditions—Comptant—Acte de vente et les timbres du Revenu des E. U. aux frais des acquéreurs, pardevant Theodore G. Spitzfaden, Esq., notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1900 et faisant un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Carroll & Carroll, avocat des pétitionnaires.

29 mai—29—juin 3 10 17 24 29

Geo. G. Friedrichs & Cie.

ANNONCE JUDICIAIRE

Magasins et Propriétés de Résidence de Valeur.

NOS 901, 903, 907, 909 ET 911 RUE RACE, COIN ANNONCIATION.

In re Frederick W. Fulmer et als vs Mme Frederick Fulmer, veuve de Félicien T. Loxes.

No 59,499—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, le 12 juin 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 23 avril 1900, et signé le 27 avril 1900, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci-après déérite, à savoir:

Une certaine portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Race, Constance et Robin, désignée par la lettre A, sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, voyer, le 29 septembre 1868, et annexé à un acte passé pardevant Jno. F. Coffey, ancien notaire, le 25 février 1869, laquelle portion de terre mesure 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur et façade de 95 pieds 11 pouces à la rue Race et entre lignes parallèles, et formant l'encoignure des rues Annonciation et Race; le tout étant subdivisé dans trois portions, A, B et C, dans le but de ce partage et cette vente, d'après un devis d'arpentage par C. Uncas Lewis, de la manière suivante, à savoir:

1° Le magasin et résidence désirable à deux étages, No 901 rue Race, encoignure de la rue Annonciation, contenant magasin, quatre chambres, cuisine, cour et banquette pavée. Le lot est désigné par la lettre A, et mesure 20 pieds de face à la rue Race, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur à la rue Annonciation, immédiatement en face de la place Annonciation, et rapportant $192 par an.

2° Les avantageuses résidences doubles à deux étages en bois, Nos 903 et 907 rue Race, contenant quatre chambres et cuisine de chaque côté, hangar, citerne, etc., allées de côté et banquette pavées. Le lot est désigné par la lettre B, et mesurant 34 pieds 1 pouce de face à la rue Race sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Rapportant mensuellement $26.

3° La résidence à un étage et demi en bois, couverte en ardoises, Nos 909 et 911 rue Race, contenant quatre chambres et cuisine de chaque côté, hangar, citerne, etc., dans la cour, allées de côté et banquette pavées, rapportant $24 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; à l'option de l'acquéreur; la balance en 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt à 8 pour cent par an et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1900, et faire un dépot comptant de 10 pour cent pour lier les ventes.

Actes de ventes pardevant Fred Zengel, notaire, incluant le prix des timbres du revenu intérieur, aux frais de l'acquéreur.

12 mai—12 15 22 29—juin 5 12

A. A. Lesseps.

A L'ENCAN.

LA VACHERIE DE JULES SOULES.

Se composant de 15 MAGNIFIQUES VACHES LAITIERES, 2 BEAUX CHEVAUX, 1 CHARRETTE A LAIT, 1 CHARRETTE A COTON, BIDONS, HARNAIS, etc., etc.

SERA VENDU, à l'encan, JEUDI, le 31 MAI 1900, à 11 heures du matin, la vache le située sur le CANAL BROAD, encoignure de la rue HAVANE.

TERMES ET CONDITIONS Jusqu'à $50 comptant; au dessus de $50 à trois mois de crédit, avec billets endossés sur place, à la satisfaction du vendeur avant livraison.

La clientèle, $4, de vente par jour, ira au plus fort acheteur.

IMMEDIATEMENT après la vente ci-dessus, sera vendu, au même endroit et aux mêmes termes et conditions, pour le compte de PIERRE BARBAZON, 10 MAGNIFIQUES VACHES LAITIERES AVEC VEAUX; 10 MAGNIFIQUES VACHES, PRETES A VELER.

A. A. LESSEPS, Encanteur.

27 mai—27 29 30 31

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Epiciers du détail, Attention!!!

DEVANT ETRE VENDU EN BLOC,

Le Stock de Marchandises entier consistant de

Epiceries, Vins, Liqueurs, Conserves,

Aussi—Mulet et Wagon, Comptoirs, Balances, etc., etc., de l'Epicerie bien connue

1040 Carondelet, au coin de la rue Clio,

JEUDI 31 MAI 1900, A 10 HEURES A. M.

Sur les lieux ci-dessus désignés,

PAR DENIS & DANZIGER, Encanteurs—Il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté et signé le 25 mai 1900 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B en l'affaire de la succession de Mme E. J. Kennedy, No 62,096 du dossier de ladite Cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le stock de marchandises consistant d'un joli assortiment d'Epiceries, Vins et Liqueurs. Aussi, Mulet et Wagon, Comptoirs, Balances, etc., d'après inventaire enregistré.

DEVANT ETRE VENDU EN BLOC.

Conditions—Comptant sur les lieux.

W. S. Benedict—A. J. Cahill, avocats.

26mai—4 date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Moitié Indivise d'Intérêt

—EN ET AU—

Un fief Splendide du Deuxième District,

Rues Napoléon, Alexandre, Bienville et Conti,

—LE BIEN CONNU—

"LOEPER'S PARK"

Renommé comme Endroit de Plaisir et Lieu pour Pique-nique.

Succession de Adolph C. Loeper.

No 61,055—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 26 juin 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, daté et signé le 24 mai 1900, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêt du défunt Adolphe C. Loeper, étant une moitié indivise d'intérêt en et à

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, et en dépendant, situé dans le deuxième district de cette ville, borné par les rues Bienville, Conti, Napoléon et Alexandre, mesurant 314 pieds 4 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Conti et Bienville, 300 pieds 9 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Napoléon et Alexandre.

Les améliorations sur ledit ilet comprennent un magasin et résidence contenant au peu près 6 chambres, un splendide pavillon de danse, etc.

Une occasion rare offerte aux spéculateurs, placeurs, d'acquérir la moitié non divisée d'intérêt dans cet ilet de terre de valeur, jusqu'ici connu comme "Loeper's Park". A seulement deux ilets de la rue du Canal, sur la ligne du chemin de fer du Fort Espagnol, et sûr d'augmenter en valeur. La rue Alexandre est pavée et est la voie directe de la rue du Canal au Parc de Ville.

Conditions—Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de 1 et 2 ans, représenté par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte non-aliénation, la clause de cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfert de la police d'assurance aux détenteurs des billets d'hypothèques; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1900 en plus et au-dessus de l'enchère et le paiement de tous les timbres du revenu de l'Intérieur, et faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant être passé pardevant E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Henry Chiapella, avocat.

25 mai—25 26 27—juin 3 10 17 24 à date

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE DOUBLE

Nos 5418 et 5420 rue du Camp,

Près l'avenue Peters.

SUCCESSION DE ANDREW MILLER.

Cour Civile de District pour la Parotase d'Orléans, Division B—No 50,078.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 29 mai 1900, à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, PAR JAS. A. BRENNAN, 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 23 avril 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Octavie et l'avenue Peters, désignée comme lot No 19 sur un devis de E. Pilié, voyer, daté le 3 août 1899, d'après lequel ledit lot en portion de terre, commençant à une distance de 118 pieds de l'avenue Peters et mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 115 pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur payant les taxes de 1900 et les timbres de revenu. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la venie.

27 avril 27—mai 1 8 15 22 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

CONTENU d'une BUVETTE

Jeremiah Lyons vs Dave McCullum.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 165 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Patorno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 615 rue Bienville, entre Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le deuxième district de cette ville, SAMEDI 2 juin 1900, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu d'une buvette consistant en vins et liqueurs, une boite à bière, un Cash Register, une table de pool complète, chaises, tables, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions Comptant sur les lieux. CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nile Orléans.

Bureau du Constable, 322 Exchange Place.

24 mai—24 27—juin 2

Vente d'une propriété foncière améliorée située dans le Cinquième District, ville de la Nouvelle-Orléans.

P. F. Hennessey vs Samuel County.

TROISIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 7189—En vertu d'un writ de fieri facias adressé à N. E. Humphrey, et à moi transféré comme son successeur en office, par l'Hon. J. Paris Christ, alors juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, siégeant à la place de l'Hon. P. F. Hennessey, juge de la Troisième Cour de Cité, récusé, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la porte de la Maison de Cour de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, le JEUDI, 21me jour de juin 1900, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

"Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No 11, ilet No 183, borné par la rue Diana (anciennement rue Decatur), l'avenue Brooklyn (anciennement rue Madison), les rues Tèche (anciennement rue Monroe), et Newton, d'après un plan dressé par L. H. Pilié le 1er mai 1849, déposé en l'étude de A. Ducatel, notaire, comme plan No 5, livre R, des Plans No 4, ledit lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Diana sur 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes de profondeur." Enregistré le 2 septembre 1890, dans le livre du Bureau des Transferts 134, folio 98. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon Bureau. Conditions: Comptant sur les lieux. MARK AMUEDO, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

16mai—16 23 30—juin 8 13 21

AVIS AUX CREANCIERS.

Jacques Bordeau vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans— No 53,447 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par F. H. Mitchell, syndic des créanciers de l'insolvable, dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOS CONNELL, Greffier.

29 mai—29—juin 2 7

Standard Cotton Seed Oil Co. vs Excelsior Refining Co,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 46,103—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Edwin Belknap, receveur de la Excelsior Refining Co., ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

THOS. CONNELL, Greffier.

23 mai—23 27—juin 1

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Susan Dawe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,306—Division A—Attendu que Henry Dawe a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Susan Dawe, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS. CONNELL. Greffier.

29 mai—29—juin 2 7

Succession de Mme E. Tuma.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,099—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Jules J. D'Aquin, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS. CONNELL, Greffier.

29 mai—29—juin 2 7

Succession de Christian Schopp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,063—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification (les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par W. W. Weiss et Jefferson C. Wenck, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNEL, Greffier.

23 mai—23 27—juin 1

Succession de Olivier Marionneaux

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,144—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James J. D'Aquin, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOS CONNELL, Greffier

Chas J. Théard, avocat.

24 mai—24 28—juin 2

Succession de W. H. Wolfson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,973—Division D—Attendu que Félix J. Dreyfus a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu W. H. Wolfson, décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOS CONNELL, Greffier.

25 mai—25 29—juin 3

Succession de Jean Juston.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,257—Division A—Attendu que Jeanne Marie Doussat, veuve de Jean Juston, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Juston, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

THOS. CONNELL, Greffier.

22 mai—22 26 31

Succession de Pierre Pouech et sa femme, Emma Florane

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 22,816—Division C—Attendu que Léonore Pouech a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Pierre Pouech et sa femme, Emma Florane, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL, Greffier.

Theo. Cotonio, avocat.

24 mai—24 28—juin 2

Succession de Fred. Lugenbuhl.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,297—Division E—Attendu que Hermann F. Kraft a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Fred. Lugenbuhl, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNEL, Greffier.

Robert J. Maloney, avocat.

26 mai—26 30—juin 4

Succession de George Arthur Seaver.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,022—Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Margaret Ford Seaver, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Chas F. Claiborne, avocat.

25 mai—25 29—juin 3

Succession de A. H. Borchert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 61,646—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Frank Zengel, administrateur public de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

22 mai—22 26 31

Succession de Helen C. Haley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 46,375—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par le Dr Félix Formento et J. B. Rosser Jr, exécuteurs testamentaires conjoints datifs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

THOS CONNELL, Greffier

Henry Chiapella, avocat des exécuteurs datifs de la succession.

22 mai—22 26 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District.

Rue Erato entre les rues Liberté et Franklin, (La rue à l'arrière étant la rue Clio).

Germania American Homestead vs Mme veuve Virginia S. Wade.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 61,827—En vertu d'un writ de Fiari Facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 juin, 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 324 borné par les rues Erato, Clio, Liberté et Franklin, lequel lot est désigné par le No 27 sur les rolls d'assessement et par le No 16 de l'ilet 379 sur un plan de B. F. Nichols architecte, daté le 27 février 1862, déposé en l'étude de Théodore O. Stark, ancien notaire, et mesure trente pieds six pouces trois lignes et demie de face à la rue Erato par cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

N. R. Roberts, avocat pour le plaignant.

19 mai—19 25—juin 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District,

Connue comme le No 1015 rue Pleasant, entre les rues Magasins et Constance.

Alphonse Baudéan vs George Weiman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,063—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 juin 1900, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 123 borné par les rues Magasins, Pleasant, Harmonie et Constance, ledit lot est désigné par le No 21 et mesure vingt-quatre pieds six pouces de face à la rue Pleasant sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après un plan lithographique annexé à un acte pardevant T. O. Stark, anciennement notaire en cette villlle, le 7 juillet 1852.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

E. J. Meral, avocat pour le plaignant.

18 mai—18 25—juin 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de trois lots de valeur dans le Sixième District, encoignure des rues Jéna et Long.

Charles Gecks vs John Masquere.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,149.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 14 juin 1900, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 43 et divisé en 20 lots, numérotés de 1 à 20 inclusivement, d'après un original du faubourg Greenville, fait par B Buisson, ancien voyer, daté le 15 avril 1836 et déposé en l'étude de Wm Y. Lewis, ancien notaire en cette ville, lequel dit ilet est borné par les rues Broadway, Pine, Esther et Wall et mesurant trois cents pieds de face à chacune des rues Broadway et Pine, et deux cent quarante pieds de face à chacune des rues Esther et Wall, mesure anglaise.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Henry H. Hall, avocat pour le plaignant.

12mai—12 13 18 25—juin 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Connue comme le No 2534 rue Laharpe, entre les rues Broad et Dorgenois.

Veuve D. Dantagnan vs Joseph D. Dantagnan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,881—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mai, 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans cette ville dans l'ilet No 1354, borné par les rues Laharpe, Colombus, Broad et Dorgenois, désigné par le No 25 de l'ilet No 7 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, daté le 17 mars 1849, déposé en l'étude de J. Lisbony, ancien notaire en cette ville, mesurant trente et un pieds quatre pouces de face à la rue Laharpe, sur cent-cinquante huit pieds de profondeur entre lignes parallèles et étant à une distance de cent-quatre-vingt-huit pieds et quatre lignes de la rue Broad.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Paul L. Fourchy, avocat pour la plaignante.

26 avril—25 29— mai 4 11 18 25 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur, améliorée, du Quatrième District,

Formant l'encoignure des rues Première et Liberté, connue comme Nos 2300 et 2302 rue Première.

Louisiana Homestead Association vs Mme Bridget Flood, veuve de Edward Maher.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 60,922—En vertu d'un writ de saisie et vente adressé à Frank Marquez, anniennement Sherif Civil par par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et transféré à moi par lui, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 juin 1900, à midi, de la propriété ci-dessus décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies, privilèges et servitudes y appartenant ou en dépenant, situé dans le Quatième District de cette ville, dans l'ilet No 329, borné par les rues Première, Deuxième, St André, maintenant Liberté et St. George, désigné comme lot No 18 et formant l'encoignure des rues Première et Liberté, et mesurant trente pieds de face à la rue Première sur cent pieds de profondeur et de façade à la rue Liberté entre lignes parallèles, d'après le plan de Ferguson, architecte, daté le 7 janvier 1856, déposé en l'étude de Jno F. Coffey, ancien notaire en cette ville, comme plan No 24.

Saisi dans l'affaire ci dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour la plaignante.

18 mai—18 19 25—juin 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

No 1706 Bayou Road, traversant à la rue Hôpital, entre les rues Claiborne et Derbigny.

Jacob H. Stern vs John S. Tastet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62,129—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 21 juin 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits privilèges et avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 204, borné par le chemin du Bayou, les rues Hôpital, Derbigny et Claiborne, ledit lot est désigné par la lettre A sur un devis fait par S. G. de l'Isle, voyer, le 12 avril 1893, annexé à un acte passé pardevant Charles J. Théard, notaire, le 23ème jour de mai 1893 et mesurant trente deux pieds de face au chemin du Bayou sur une profondeur de cent vingt et un pieds trois pouces et cinq lignes sur la ligne du côté vers la rue Derbigny et une profondeur de cent treize pieds six pouces sur la ligne de côté vers a rue Claiborne et trente deux pieds de largeur dans le fond ledit lot traversant le chemin du Bayou à la rue Hôpital.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Florance et Rosen, avocats du plaignant.

18 mai—18 25—juin 1 8 15 21

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur et attrayante du Sixième District.

Connue comme le Cottage Double No 5019 et 5021 rue Constance entre les rues Robert et Soniat.

Louisiana Homestead Association vs Mme Emerita M Derbes, femme de John A. Harris, et ledit John A. Harris, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,006—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 7 juin 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 51 borné par l'avenue Henry Clay, et les rues Pitt, Prytanée et Calhoun contigus et désignés comme lots Nos 4, 5 et 6; lesdits lots mesurent chacun vingt huit pieds onze pouces et quatre lignes de face à l'avenue Henry Clay, et vingt-huit pieds onze pouces et deux lignes et demie de largeur sur la ligne du fond, par les profendeur suivantes, à savoir: cent vingt neuf pieds dix pouces et deux lignes et demie sur la ligne divisant les lots Nos Trois et Quatre; cent trente pieds deux pouces et une ligne trois quarts sur la ligne divisant les lots Nos Quatre et Cinq; cent trente pieds six pouces et une ligne sur la ligne divisant les lots Nos Cinq et Six, et cent trente pieds six pouces et un quart de ligne, divisant les lots Nos Six et Sept.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Condit